

DÉFINITIONS

Bois rond : comprend tout bois abattu et façonné, avant la première utilisation : grume (tronc coupé, ébranché et revêtu de son écorce), bille, rondin.

Grume : tronc d'arbre abattu, ébranché, encore recouvert de son écorce, propre à fournir du bois d'œuvre.

Bois d'œuvre : bois utilisé pour le sciage, déroulage, tranchage et autres usages « nobles » de la filière bois. Après transformation, ces bois servent en menuiserie, charpente, caisserie, ameublement.

Bois de trituration : bois destiné à être déchiqueté pour la fabrication de pâte à papier ou de panneaux de particules ou de fibres.

Bois d'industrie : comprend le bois de trituration et les autres bois d'industrie.

Bois énergie : bois destiné à la production d'énergie. Il inclut le bois de chauffage.

Office National des Forêts (ONF) : Établissement public à caractère industriel et commercial créé en 1964, l'Office national des forêts assure la gestion durable des forêts publiques françaises.

Forêt domaniale : forêt faisant partie du domaine privé de l'État. Sa gestion est assurée par l'ONF en application du Code forestier.

Forêt communale : forêt publique faisant partie du domaine privé d'une commune.

La forêt communale, comme toute forêt publique, doit relever du régime forestier. La gestion en est alors assurée par l'ONF, à la demande de la commune.

Bassin de vie : le bassin de vie constitue le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants. Les services et équipements de la vie courante servant à définir les bassins de vie sont classés en 6 grands domaines : services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs - culture et transports.

SOURCES ET MÉTHODES

La notion de filière économique retenue dans cette étude peut être définie comme « l'ensemble des phases d'un processus de production qui permettent de passer de la matière première au produit fini vendu sur le marché. Elle englobe toutes les étapes de transformation depuis l'amont jusqu'à l'aval pour obtenir une famille de produits. » (Larousse). Dans la pratique, ces phases font intervenir différents acteurs économiques, chacun prenant en charge un ou plusieurs stades du processus.

La liste des établissements de la filière régionale a été extraite du fichier Clap 2010 sur la base du code d'activité de ceux-ci, et complétée par le résultat de l'enquête annuelle de production (EAP 2010) de l'Insee et de l'enquête 2010 du service de la statistique et de la prospective (SSP) du ministère de l'Agriculture. L'expertise du service statistique de la DRAAF (SRISE) a été mobilisée pour valider et compléter ces listes.

Deux périmètres ont été définis : le noyau de la filière regroupe les établissements considérés comme complètement intégrés à la filière. Ce noyau permet d'établir des comparaisons régionales. Des établissements issus de l'expertise du SRISE complètent dans un deuxième temps cette liste pour constituer la filière « spécifique » régionale, permettant une étude plus exhaustive et détaillée de la filière bois franc-comtoise.

Les informations extraites de Clap permettent de localiser les établissements, de les situer dans la filière, et de calculer l'emploi de la filière et de ses différents segments. Ces informations sont complétées par des données issues des Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS 2010), des données financières issues du dispositif Esane 2010 de l'Insee, et des données émanant des Douanes pour le commerce extérieur. Les informations concernant le « bois énergie » émanent essentiellement de la base de données collective bois énergie de Franche-Comté récoltée par l'Association régionale pour le Développement de la forêt et des Industries du Bois en Franche-Comté (ADIB).

POUR EN SAVOIR PLUS

« La filière bois franc-comtoise », Insee, DRAAF, CES de Franche-Comté, Édition 2008

« La forêt et les industries du bois », Agreste, GraphAgri Bois, Édition 2013

« Plan Bois énergie et développement local de Franche-Comté », Contrat de projets État-Région Franche-Comté 2007-2013